

# Mémoire du Regroupement des citoyens pour l'environnement de Beauharnois

## sur le projet de centrale thermique à Beauharnois (R 3526-2004)

Le Regroupement des citoyens de Beauharnois s'est formé l'an dernier grâce à l'initiative de André Trottier. Ce dernier, préoccupé par les atteintes futures et passées envers l'environnement de Beauharnois a cherché à regrouper des gens partageant les mêmes opinions, à savoir que le projet de centrale constituait un affront ultime à la qualité de vie dans leur communauté; un affront ultime et inacceptable. Peu habitués à réagir publiquement, cette initiative de regroupement démontre l'impact qu'a eue sur ces citoyens l'annonce de la construction possible d'une centrale thermique. L'initiative de regroupement démontre la volonté des citoyens de contrer ce projet.

La motivation est d'autant plus grande que les citoyens sont conscient des atteintes potentielles envers l'environnement à l'échelle planétaire. Sensibilisés par des campagnes municipales, régionales et nationales sur la nécessité de préserver les ressources et de réduire au maximum l'impact de l'activité humaine sur la nature ils sont choqués et n'arrivent pas à comprendre l'appui au projet de ces derniers: la Ville (qui s'est depuis rétractée), la MRC, le gouvernement se contredisent eux-mêmes en défendant le projet de centrale avec une argumentation cousue de fils blancs.

Les citoyens sont très préoccupés par les incidences que peut avoir une telle attitude sur la crédibilité des institutions et du message environnemental qu'ils cherchent à véhiculer.

Notre argumentation sera brève. Le rapport d'enquête et d'audience publique (170), les interventions dans les journaux, la pétition d'Héritage Saint-Bernard (avec 60,000 signatures), les manifestations de Beauharnois et Montréal contre le projet, la récente consultation du BAPE sur le projet de centrale thermique de Bécancour ne suffisent-ils pas à prouver que cette manière de produire de l'énergie est menaçante, désuète et inacceptable pour tous, que le projet de centrale en est un *contre nature*?

Mais puisque cela ne semble pas être le cas, nous devons cependant nous prêter au jeu et souligner à notre tour notre opposition au projet. Face à cette multitude d'informations, notre groupe profitera plutôt de cet exercice pour rendre compte de l'opposition au niveau local en déposant diverses motions d'appuis à notre opposition issues du milieu local.

Cette opposition, ce ras-le-bol face aux atteintes à notre qualité de vie dont la municipalité et sa population sont des témoins malheureux. La réputation de notre région, déclarée zone la plus polluée au Canada, n'est plus à faire. Mais pour en étayer la preuve nous déposerons tout de même le document intitulé *L'environnement à Beauharnois, portrait de la situation* dressé par le CLSC local; un extrait du répertoire des terrains contaminés dans la région, un document produit par le ministère de l'environnement. Enfin nous déposerons un document d'Hydro-Québec prévenant les utilisateurs de la piste cyclable de possibles effets néfastes en cas de voisinage prolongée de la centrale.

Nous espérons ainsi que notre expérience propre démontrera hors de tout doute que l'on doit, pour produire de l'énergie, prendre en considération les moyens alternatifs qui sont depuis trop longtemps écartés ex nihilo et ce, afin d'éviter à tous et chacun de vivre dans un environnement semblable au nôtre.